

**Téléphonie Mobile**  
**Fiche de synthèse Charte 2021**

**Informations générales :**

Opérateur	<b>Bouygues</b>	Arrdt	<b>12<sup>ème</sup></b>
Nom de site		Numéro	T17413
Adresse du site	<b>Route de la Pyramide</b>	Hauteur	7.34m
Bailleur de l'immeuble	<b>Direction des routes d'IDF</b>	Destination	Bord d'autoroute
Type d'installation	<b>Ajout du 3500 MHz dans la 5G sur 3 nouvelles antennes et remplacement des 3 antennes 2G/3G/4G existantes par de nouvelles antennes avec 700 et 2600MHz (4G)</b>		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

**Calendrier de suivi du dossier**

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>2021</b>
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	<b>29/08/2023</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	<b>29/09/2023</b>

**Objet de la demande**

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Remplacement des 2 antennes existantes 2G/3G/4G par 2 nouvelles antennes accueillant le 2600MHz 4G et le 700MHz (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz), orientées vers les azimuts 40° et 230 et ajout de 2 antennes 5G (3500MHz) vers les mêmes azimuts.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	<b>2G/3G/4G/5G (2100) : 40° &lt; 1V/m - 230° &lt; 1V/m</b> <b>5G (3500) : 40° &lt; 1V/m - 230° &lt; 1V/m</b>		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	8.61m pour les antennes à faisceau fixe <b>9.01m pour les antennes à faisceaux orientables</b>		

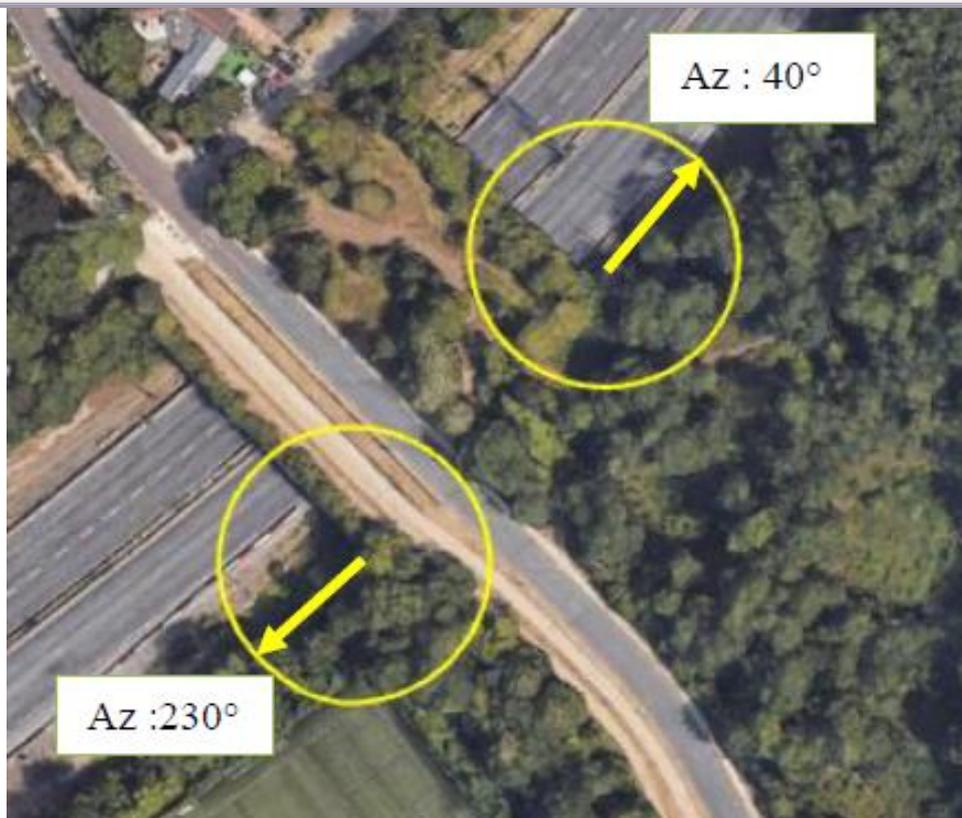
**Incidence visuelle**

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 2 nouvelles antennes à faisceaux fixes et 2 antennes à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz)
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

**Date :**

**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers  
dans un rayon de 100m autour des antennes****AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS LES 100M****Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles  
dans un rayon de 25m autour des antennes**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située AUTOROUTE A4 - ROUTE DE LA PYRAMIDE 75012 PARIS-12E\_\_ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 40°	Azimut 230°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	1,5 m	1,5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 230°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 230°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 1.5 m .



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

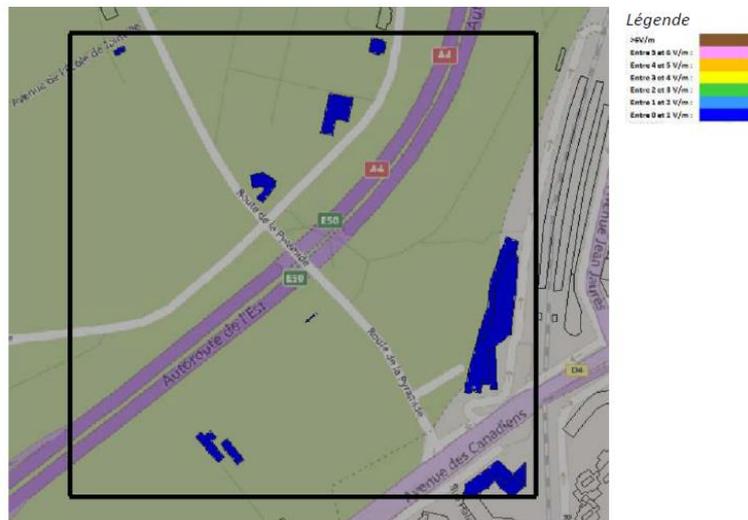
L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située AUTOROUTE A4 - ROUTE DE LA PYRAMIDE 75012 PARIS-12E\_\_ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 40°	Azimut 230°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	4,5 m	1,5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 230°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 1.5 m .



**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat de l'existant :



Etat projeté :



**Vue des Azimuts**

Azimut 40°



Azimut 230° :

